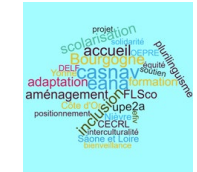


Un dispositif interministériel, complémentaire aux autres



Circulaire nationale n° 2017-060 du 3 avril 2017

Ministère de
l'Intérieur
(DIAN)

BOP
104

Crédits gérés par les
établissements de chaque
académie

BOP
230


Ministère de
l'EN (DGESCO)

*Organisation générale par la
DREETS (COFIL, CoTech, suivi
financier, lien avec les
partenaires, répartition des
crédits)*

**PROJETS
Ateliers
proposés et
portés par les
DSDEN
(AAP, validation)**

*Accompagnement et pilotage
des CASNAV (élaboration,
formation, calendrier,
évaluation)*

Les objectifs du dispositif : la coéducation



« Mieux accompagner la scolarité de leurs enfants en contribuant ainsi à améliorer leurs chances de réussite à l'école en bénéficiant de formations prises en charge par l'Etat. »

« Dispositif complémentaire au CIR, au croisement des formations civique et linguistique. »

« Améliorer les compétences des parents bénéficiaires suivant trois axes d'apprentissage : formation pour l'acquisition de la langue française, pour la connaissance des valeurs de la République, pour comprendre le fonctionnement et les attentes de l'école. »



Parents étrangers primo-arrivants allophones

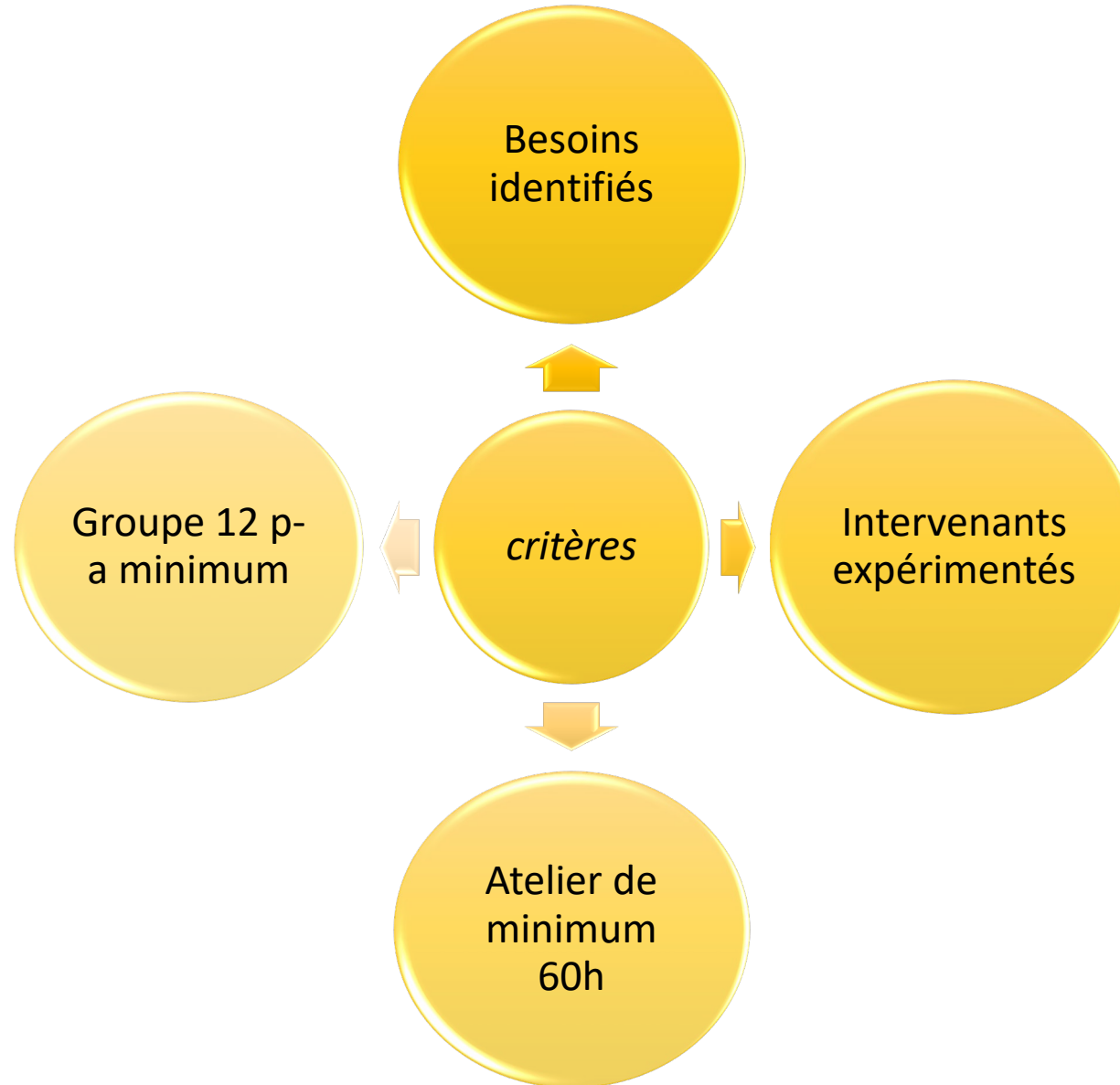
Enfants scolarisés, de
la maternelle au lycée

Depuis moins de 5 ans en
France
Priorité aux plus récemment
arrivés et extra-UE

Ne parlant pas français

Possibilité de participer à un atelier OEPRE à l'école ou l'établissement le plus près,
quelle que soit la situation administrative de la personne et quel.le que soit
l'établissement / l'école d'affectation des enfants.

Critères de validation des projets



Intervenants EN
ou extérieurs

À l'école ou
établissement,
pendant les
heures de classe
des enfants

Entre 1h et 4h /
semaine
Minimum 60h /
atelier

*Attestation de suivi
de formation*

**Acquisition de la
langue française :**
comprendre, parler,
lire, écrire, pour
appréhender la
scolarité des enfants

**Connaissance des
valeurs
républicaines :**
s'approprier les
valeurs
républicaines,
devenir autonome
dans les usages
sociaux

**Comprendre le
fonctionnement et les
attentes de l'école :**
coopérer avec l'école,
s'informer et échanger,
suivre la scolarité de son
enfant

Information active

Inscription au fil des
arrivées

Activités différenciées :
découverte,
exploration,
appropriation
Appr actionnelle
Cptces transférables

*Apprendre le français dans
des contextes variés et les
codes scolaires*



La mallette OEPRE développée par le CASNAV de Dijon :

<https://digipad.app/p/172798/ca66269756565>



Textes officiels des
deux ministères

Ressources
collectées
multiples

Calendrier annuel
pour le pilotage
académique

Documents de
fonctionnement

A venir :

- Liste des ateliers OEPRE dans l'académie de Dijon 2022-2023
- Outil d'autoévaluation
- Mise en place de professeurs-ressource OEPRE, 1/dép.